AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT
1071-01-2025

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 2 juin 2025, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le règlement suivant :

- Règlement 1071-01-2025 modifiant le Règlement 1071-2019 sur le traitement des élus municipaux

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à la page suivante : https://www.bromont.net/administration-municipale/avis-publics/

Bromont, ce 4e jour du mois de juin 2025.

Marie-Pier Therrien
Greffière adjointe